

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE L'ARDECHE

A travers une structure locale, le Syndicat des Petites Cévennes ardéchoises, Faugères a bénéficié de l'électrification dès 1935. Après dissolution de cet organisme en 2014/2015, la commune est devenue adhérente directe du Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE 07), structure qui fédère les 335 communes ardéchoises. 105 délégués les représentent au sein du comité syndical, assemblée elle-même issue de trois conseils d'arrondissement.

Le Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche apporte des solutions techniques et des financements aux collectivités territoriales pour les travaux de renforcement, fiabilisation, dissimulation des réseaux électriques. Le SDE 07 vient également en aide aux particuliers pour le raccordement au réseau d'électricité lors des constructions de nouvelles habitations. Le SDE 07 est enfin compétent en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de la demande en énergie. Il est aujourd'hui compétent en matière de Certificats d'Economie d'Energie et de bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques.

La commune est représentée au conseil d'arrondissement par Michel Di Vuolo, délégué titulaire, et Jean Pascal, délégué suppléant.

Contact : tél. 04.75.66.38.90, mail. sde07@sde07.com, site internet : www.sde07.com